

La société pourra établir sur remblai ou sur pilotis les constructions situées entre le quai et le fleuve ; mais elle devra enlever tous les remblais immédiatement après la démolition des constructions.

Le cautionnement de 25,000 fr. versé à la caisse municipale, conformément aux dispositions de l'arrêté du 12 mars courant, demeurera affecté à la garantie du paiement de tous les travaux, qui seront exécutés d'après les ordres de MM. les ingénieurs de la navigation, pour le rétablissement des lieux dans leur état primitif, conformément aux dispositions précédentes. »

— Un exemple magnifique de sympathie et de bonne confraternité a été donné ce mois-ci. Carrey, notre peintre aimé, frappé par la maladie, avait dû quitter ses pinceaux pendant toute la saison. Une pensée écloit chez ses amis : si on organisait une loterie à son intention ? — On accepte, on approuve, on apporte des lots ; les artistes offrent des toiles ; les écrivains des volumes ; les amateurs des lots divers ; Laprade et Soulyard à leurs œuvres ajoutent des vers inédits ; les journaux donnent des abonnements ; les aquarelles, les gravures, les dessins sont acceptés avec enthousiasme ; les billets font prime ; on a beau créer des séries, il y a plus de demandes que de billets. On en prend autant qu'on en crée ; d'ailleurs pas de frais, pas d'état-major, tout est bénéfique. Résultat : 8,000 francs.

— La Société académique d'Architecture de Lyon ouvrant chaque année, aux termes de ses statuts, un concours public, propose aux architectes français et étrangers, pour sujet de concours de l'année 1870, un projet de gare de voyageurs.

Cette gare, faisant tête de ligne du chemin de fer de Lyon à Montbrison, serait située à Lyon, dans le quartier Saint-Paul, sur la rive droite de la Saône.

Les projets soumis au concours seront transmis *franco* au Palais-des-Beaux-Arts, à Lyon, à l'adresse du secrétaire de la Société, avant le jeudi 1^{er} décembre prochain, terme de rigueur. Aucun délai ne pourra être accordé aux concurrents en retard.

Les prix seront distribués aux auteurs des projets couronnés, dans la séance du premier jeudi de février 1871.

Premier prix : *Une médaille d'or.*

Deuxième prix : *Une médaille d'argent.*

On trouvera des exemplaires du programme chez le secrétaire de la Société et au secrétariat du Palais des Beaux-Arts, à Lyon.

— Les concerts se succèdent rapides et nombreux. Entre toutes, la Fanfare lyonnaise s'est distinguée comme toujours. La *Symphonie lyonnaise* et